

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
<b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Eveil 1.2			
Code	PEIM1B12PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte () Anne LISART (anne.lisart@helha.be) HELHa Campus Mons <b>Véronique HORVATH</b> (horvathv@helha.be) Nancy SCHILTZ (schiltzn@helha.be) Arnaud PITOUT (arnaud.pitout@helha.be) HELHa Gosselies <b>Cécile DUPONT</b> (cecile.dupont@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut ()		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

#### Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage.
- II. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités

d'apprentissage.  
III. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun  
Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	15 h / 1 C
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B12PPA	Formation scientifique 2	10
PEIM1B12PPB	Formation historique 2	10
PEIM1B12PPC	Formation géographique 2	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

**Néant**

## **5. Cohérence pédagogique**

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation scientifique 2			
Code	12_PEIM1B12PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Dominique YERNAUX</b> ( <a href="mailto:dominique.yernaux@helha.be">dominique.yernaux@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

L'AA Formation scientifique doit aider l'étudiant à se constituer un bagage minimal de base ainsi qu'une manière efficace et adéquate d'enseigner les sciences à l'école primaire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Le cours vise à :

- acquérir une connaissance de base concernant le règne végétal (origine, anatomie, physiologie, adaptations,...);
- pouvoir établir des critères de classement des végétaux à partir de caractères morphologiques;
- acquérir une certaine logique de raisonnement ainsi qu'une rigueur de présentation dans l'explication de certains phénomènes;
- susciter le questionnement et l'esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Classification du règne végétal;
- Etude plus approfondie de certains groupes végétaux.

#### Démarches d'apprentissage

Cours suivi de manière autonome

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation se vaudra formative lors d'entretiens, d'exercices individuels ou en groupes.

Examen oral

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES  
 Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation historique 2			
Code	12_PEIM1B12PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Cécile DUPONT</b> ( <a href="mailto:cecile.dupont@helha.be">cecile.dupont@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours de Formation historique doit aider l'étudiant à se doter d'un bagage minimal de base pour envisager l'enseignement de l'Histoire à l'École primaire. L'étudiant sera ainsi amené à démontrer :

- sa compréhension de l'Histoire comme science humaine spécifique et des finalités de l'enseignement de l'Histoire dans le cadre du cours d'Eveil à l'école primaire;
- sa maîtrise d'un cadre de référence (chronologie, concepts et savoirs) relatif à l'histoire et à la didactique de l'histoire.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de restituer et de reformuler les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage ;
2. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de transposer dans d'autres situations les notions théoriques vues lors des activités d'apprentissage ;
3. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable, en employant un vocabulaire scientifique spécifique de rechercher et utiliser des ressources adéquates en exerçant son esprit critique.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Histoire de nos régions : des origines à l'aube du Moyen Âge

1. La Préhistoire : le Paléolithique et le Néolithique
2. Les civilisations celtique, grecque, romaine (et gallo-romaine)

#### Démarches d'apprentissage

Autonomie. Les documents constituant le cours sont disponibles sur la plateforme ainsi que des exercices. L'enseignant reste disponible afin de répondre à d'éventuelles questions.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels si nécessaire et/ou à la demande des étudiants.

## Sources et références

1. GUYONVARCH Chr.-J. et LE ROUX Fr., *La civilisation celtique*, Editions Payot et Rivages, Paris, 2001
2. KRUTA Venceslas, *Les Celtes. Histoire et dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*, Editions Robert Laffont, Paris, 2000
3. BRUNAUX, Jean-Louis, *Nos ancêtres les Gaulois*, Editions du seuil, Paris, 2008 )

D'autres ouvrages et articles de référence seront mentionnés au cours

## Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents disponibles sur la plateforme.

PowerPoints mis à disposition sur la plateforme.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Examen écrit portant sur l'appropriation des contenus et concepts abordés au cours (restitution, compréhension, regard critique), la capacité de mobilisation d'outils étudiés dans le cadre du cours de formation historique de l'UE 11. La correction de la langue est prise en compte lors de ces évaluations.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : [edu-gosselies@helha.be](mailto:edu-gosselies@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Formation géographique 2			
Code	12_PEIM1B12PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Dominique YERNAUX</b> ( <a href="mailto:dominique.yernaux@helha.be">dominique.yernaux@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

L'AA *Formation géographique* donne aux futurs enseignants les outils nécessaires pour construire, avec les enfants, des repères et des modes de lecture concernant l'interprétation de la diversité des paysages.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

- Rechercher, traiter l'information et synthétiser les données;
- Emettre des hypothèses sur l'organisation spatiale et l'évolution d'une rue, place,...
- Utiliser et/ou appliquer les concepts abordés dans les activités d'apprentissage Formation Géographique1;
- Favoriser l'autonomie de par la gestion d'un travail de groupe.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Exploration d'une rue, d'une place à proximité de la HE en fonction d'une mission d'observation, de description, de recherche, d'interprétation et de réalisation de traces.

### Démarches d'apprentissage

Cours suivi de manière autonome.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Entretiens individuels ou avec les responsables de groupes

### Sources et références

Néant

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Cours Formation Géographique1( code PEIM1B11PPc)

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Etant donné que la réalisation du dossier constitue un travail de groupe, la participation active de chaque membre est requise à hauteur d'au moins à 80% du temps pour pouvoir valider la cote.

Conformément au décret Paysage, le seuil de réussite d'une UE est fixé à 10/20.

En cas d'une note en échec dans au moins une activité d'apprentissage de cette unité d'enseignement, même si la moyenne pondérée de cette unité d'enseignement est supérieure ou égale à 10/20, l'étudiant pourrait se voir attribuer, après délibération au sein de l'UE, une note égale à l'AA en échec, pour l'UE. Dans ce cas, l'étudiant représentera la ou les activités d'apprentissage en échec.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

#### Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).